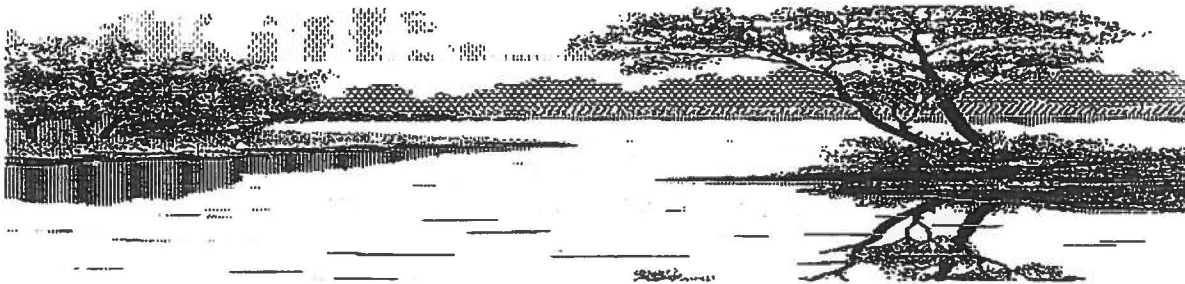


COMITÉ PARC DES RAPIDES INC.



Projet de construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

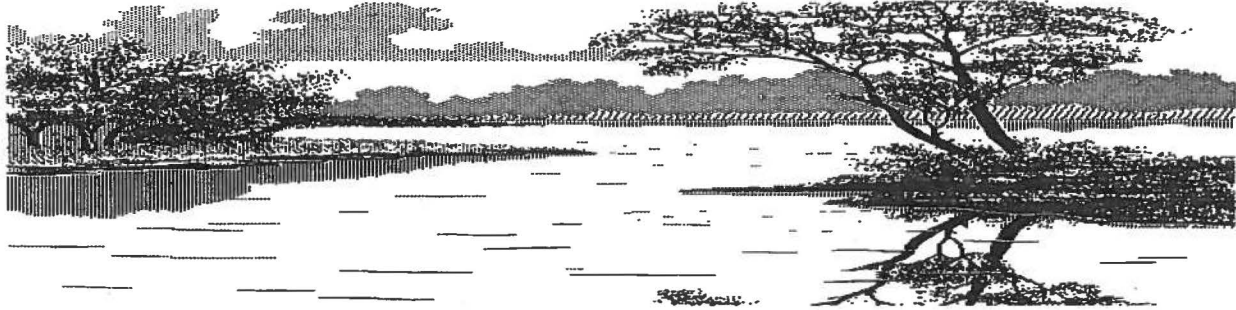
ANNEXE I

LETTRE DU 22 FÉVRIER
AU MINISTRE ANDRÉ BOISCLAIR
LUE PAR LE COMITÉ PARC DES RAPIDES
DEVANT LA COMMISSION JOURNEAULT
DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT
À VILLE SAINTÉ-CATHERINE
LE 19 MARS 2002

DÉPOSÉE À LA DEUXIÈME PARTIE DES AUDIENCES
LE 25 MARS 2002

COMITÉ PARC DES RAPIDES INC.

633 Alepin, LaSalle (Québec) H8P 2E3, ☎ (514) 366-0757



PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIEL

LaSalle, le 22 février 2002

L'Honorable André Boisclair
Ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau
et ministre d'État aux Affaires municipales,
à la Métropole et à l'Habitation
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

...pour quelques épis de maïs

Monsieur le ministre,

Suivant notre demande du 11 janvier dernier, que le BAPE soit mandaté de tenir des audiences sérieuses dans le dossier du prolongement de l'autoroute 30, vous nous avez invités à participer à ces audiences, lesquelles débutèrent officiellement le lundi 18 février dernier à Ville Sainte-Catherine et auxquelles nous avons jusqu'ici participé.

Nous sommes toutefois très déçus de constater que tout le lobbying important dans ce dossier soit déjà un fait accompli et que ce projet nous soit présenté comme étant définitivement « coulé dans le ciment ».

Monsieur le ministre, il m'apparaît évident que les promoteurs du ministère des Transport n'ont pas concentré leurs énergies à étudier la viabilité d'adopter la solution alternative, soit l'option Sud (champs de maïs) plutôt que celle du Nord (route 132), grave préjudice violant la qualité de vie des citoyens et véritable épée de Damoclès menaçant la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent.

Par le fait même, le promoteur ne présente qu'un côté de la médaille. Ainsi, il manipule notre BAPE et, pire encore, il manipule la population — sûrement considérée comme championne de la crédibilité.

Monsieur le ministre, avec tout le respect qui vous est dû, nous vous incitons à la vigilance, en raison de l'importance des enjeux. dont il est question.

De ce fait, nous demandons respectueusement :

- la suspension et le report des audiences du BAPE jusqu'à ce que le promoteur ait fait ses devoirs en ce qui concerne l'*option Sud* du projet;
- un moratoire sur les travaux se rapportant au projet *option Nord* et cela pour une durée satisfaisant à la population locale concernée.

Confiant que vous saurez porter toute votre attention à la présente, nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Louis Salconi
Président

CC **L'Honorable Serge Ménard**
Ministre des Transports

Grand Chief Joseph T. Norton
Kahnawake Mohawk Territory

Médias nationaux

Cabinet du ministre d'État aux Affaires
municipales et à la Métropole,
à l'Environnement et à l'Eau
et Leader du gouvernement

Québec, le 6 mars 2002

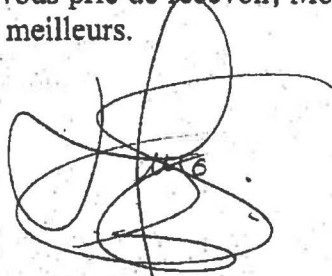
Monsieur Louis Salconi
Comité parc des Rapides inc.
633, Alepin
LaSalle, (Québec)
H8P 2E3

Monsieur le Président,

Au nom du ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, j'accuse réception de votre correspondance du 22 février 2002, concernant la demande de suspendre et de reporter les audiences pour le projet de l'autoroute 30.

Soyez assuré que votre correspondance sera portée à l'attention du ministre dans les meilleurs délais.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hugo Séguin
Directeur adjoint de cabinet

Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3911
Télécopieur : (418) 643-4143
Courriel : ministre@menv.gouv.qc.ca

800, rue Square-Victoria, bureau 3.16
Montréal (Québec) H4Z 1B7

Téléphone : (514) 873-2622
Télécopieur : (514) 873-2620

